

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 1er octobre 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (468v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 1er octobre 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49418>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er octobre 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire[Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin informe Ganault qu'à défaut d'un accord à l'amiable avec Esther Lemaire, il doit terminer l'affaire par un nouveau procès, et que Goblet n'est pas disponible car il est occupé par les élections. Godin demande si Ganault peut s'en occuper et s'il peut venir à Guise pour examiner le dossier.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Élections, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Goblet, René \(1828-1905\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités

- [Élections législatives \(14 et 28 octobre 1877, France\)](#)
- [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 1^{er} juillet

Mon cher Gauault,

J'ai maintenant à régler
mon compte définitif avec M^{me}
Gadin. Ne le pouvant faire à
l'amiable, c'est par un nouveau
procès que la chose doit être décidée.

Il s'agit, sous la forme de
montant des réclamations que le
tribunal de Vernins a refusé d'ad-
mettre et qu'il a renvoyées à la
liquidation définitive.

J'ai fait proposer à M^{me}
Goblet ce dernier procès. Mais il
a répondu qu'étant entraîné par
les élections et que pouvant
prévoir sa nomination, il
ne voyait pas comment il
pourrait s'occuper sérieusement
de mon affaire. Il me voit
bien que j'en abuse.

quelqu'un. Je vous donc
vous prie de me rendre le
service de vous en charger.
88

Je vous laisse juge de voir
s'il ne conviendrait pas que
vous me rendiez une visite
à Guise pour m'expliquer
ces les pièces qui composent
le dossier et la relation qu'elles
ont avec ma comptabilité.

Repondez-moi au plus
vite, je vous prie et agréez
l'assurance de mes meilleurs
sentiments.

Goblet